



**PROCEDURE DE SELECTION PREALABLE (Article L2122-1-1
du Code Général de la propriété des Personnes Publiques)**

MISE A DISPOSITION D'UN EMPLACEMENT DU DOMAINE PUBLIC
DEPARTEMENTAL POUR LA LOCATION DE STANDS A L'OCCASION
DE L'EVENEMENT LES RENCONTRES INTERNATIONALES DES
ORCHIDEES DE VAUCELLES ET « LES BONS PLANTS DE VAUCELLES »
DU 10 AU 14 MARS 2022

à l'Abbaye de Vaucelles

Date limite de réception des dossiers de candidature

Dimanche 31 octobre 2021 à 16 heures

Le Département du Nord met à disposition un emplacement du domaine public sur le site de l'abbaye de Vaucelles.

Cet emplacement permet la location d'un stand, dans le but de participer à l'événement LES RENCONTRES INTERNATIONALES DES ORCHIDEES DE VAUCELLES ET « LES BONS PLANTS DE VAUCELLES » du 10 au 14 mars 2022.

1 - Le Cadre juridique

Le candidat de cet appel à projet devra satisfaire aux conditions suivantes :

- Être majeur ;
- Être inscrit personnellement au registre du commerce ; ou être au registre des métiers ou à la maison des artistes pour l'activité à pratiquer sur l'emplacement sollicité ;

Une copie de l'inscription au registre du commerce, au registre des métiers ou à la maison des artistes devra être fournie avec le dossier d'inscription ainsi qu'une attestation d'assurance en cours de validité à la date de l'événement.

Un contrat sera envoyé à l'exposant retenu pour la location d'un stand.

2 - L'emplacement

Le Département du Nord met à disposition de l'exposant un espace, représentant un emplacement d'une surface ci-après désignée et selon les arrêtés n°2020/DGADT/DSC/ECD20 et n°AR-DSC/2021/1000 :

- 400 € pour un stand de 4 mètres linéaires en intérieur
- 150 € pour un stand de 4 mètres linéaires en intérieur (activité horticole ou agricole)
- 250 € pour un stand de 4 mètres linéaires en extérieur
- 250 € pour un stand de 2 mètres linéaires en intérieur
- 100 € pour un stand de 12m² en extérieur
- 50 € pour un stand de 12m² en extérieur pour les frais d'électricité

3 - La durée de la mise à disposition

La mise à disposition sera accordée pour une durée de 5 jours et conclue par contrat. Ce contrat ne pourra pas être renouvelé par tacite reconduction. La durée totale du contrat est prévu le temps de la location du stand.

4 - Dossier de candidature

Tout candidat est invité à fournir un dossier comportant :

- Une présentation de son activité et des produits mis en vente sur le stand permettant au Département du Nord de comprendre son domaine d'activité et de la décoration du stand proposée. Cette Présentation sera jugée.
- Une attestation d'assurance
- Toute information que le candidat jugera utile d'apporter pour la bonne compréhension de son dossier et la mise en perspective des conditions d'exploitation

5 - Modalité de remise des candidatures

Date limite de réception des candidatures : dimanche 31 octobre 2021 à 16 heures

Le dossier peut être remis :

- soit sous pli cacheté qui devra porter les mentions suivantes « **CONFIDENTIEL – NE PAS OUVRIR** » à l'adresse suivante :

Monsieur le Président du Département du Nord
Direction Générale Adjointe Solidaire Territoriale
Pour l'Abbaye de Vaucelles
Hameau de Vaucelles
59258 LES RUES DES VIGNES

- soit par voie électronique à l'adresse suivante qui devra mentionner l'objet suivant « **CANDIDATURE MISE A DISPOSITION D'UN EMPLACEMENT DU DOMAINE PUBLIC DEPARTEMENTAL POUR LA LOCATION DE STANDS A L'OCCASION DE L'EVENEMENT LES RENCONTRES INTERNATIONALES DES ORCHIDEES DE VAUCELLES ET « LES BONS PLANTS DE VAUCELLES »** »

nathalie.lesoin@lenord.fr

6 - Critères de sélection de candidatures

- Présentation générale de l'activité.....60%
- Qualité du décor du stand.....40%

Pour tout renseignement contact :

Nathalie LESOIN

Téléphone : 03.59.73.15.48

Courriel : nathalie.lesoin@lenord.fr